

Revue de Presse



Lancement de la norme ISO 50001 pour le management de l'énergie. ISO 50001 offrira aux organismes du secteur privé et du secteur public des stratégies de management qui leur permettront d'accroître l'efficacité énergétique, de

réduire les coûts et d'améliorer la performance énergétique. La norme pourra être obtenue dès le 15 juin sur le site Web de l'ISO (www.iso.org), et le 17 juin l'ISO en organise le lancement officiel au Centre international de conférences de Genève (CICG). Voir la fiche de présentation sur : http://www.iso.org/iso/fr/iso_50001_energy.pdf (fichier PDF de 1.3 Mb) ... (une information du « Green Logistics Consultants Group » www.greenlogisticsconsultants.com promoteur du programme « Enforce Energy Efficiency » www.greenlogisticsconsultants.com/enforce.html)

Les cursus en logistique se multiplient. Considéré comme un des métiers les plus porteurs en termes de débouchés, la logistique reste pourtant méconnue des jeunes diplômés. (Les Echos – 07/06/2011)

Le transport aérien fustige les quotas de CO2 que l'Europe lui imposera en 2012. Les compagnies jugent que ces "permis de polluer", en partie payants, pénalisent un secteur fragile. (Le Monde – 07/06/2011)

La plate-forme de Marquion, un enjeu majeur pour le futur canal. Les 4 plates-formes multimodales seront bâties à Noyon, (Oise), Nesle, Péronne (Somme) et Cambrai-Marquion. Ces 4 bases sont un enjeu majeur, notamment pour le secteur du Cambrésis. La plate-forme de Cambrai-Marquion s'étalera sur 156 ha et devrait aligner 1 000 mètres de quai. La coopérative Unéal a déjà prévu d'investir dans un silo de transit de 20 000 à 30 000 tonnes. (La Voix du Nord – 07/06/2011)

L'entreprise Cotrem s'implante sur 19 000 m². L'entreprise Cotrem, déjà implantée à Roubaix et Wattrelos, va développer son activité logistique dans un entrepôt de 19 000 m², situé sur la commune de Leers. Cotrem est spécialisée dans le conditionnement et la logistique des produits vendus sur Internet. Cette nouvelle implantation va lui permettre de développer ses activités et de répondre aux demandes de nouveaux clients. Entre

20 et 50 personnes pourraient travailler sur le site de Leers. (Nord Eclair – 08/06/2011)

Vers des péages anti-pollution pour les camions. Les pays de l'UE vont pouvoir moduler les péages qu'ils imposent aux poids lourds en fonction de leur niveau de pollution et de nuisance sonore, en vertu d'un texte approuvé hier par le Parlement européen. L'idée à présent est de permettre aux Etats qui le veulent de moduler les péages en appliquant pour la première fois le principe du "pollueur-payeur". (Nord Eclair – 08/06/2011)

Le Parlement européen entérine la Directive Eurovignette. Les députés ont voté hier le compromis trouvé avec le Conseil concernant la révision de la Directive Eurovignette. Les Etats membres pourront majorer en 2013 les tarifs des péages pour la pollution et la congestion générées par les poids lourds. (www.actu-environnement.com – 09/06/2011)

Les routiers en colère contre Strasbourg. Les transporteurs routiers sont remontés contre l'idée d'une taxe sur les camions. Le principe vient d'être voté par le Parlement européen d'une taxe sur les camions selon le principe du "pollueur-payeur". Dès l'été 2012, les pays les plus concernés pourraient appliquer cette réglementation. C'est-à-dire, principalement, les pays de transit comme l'Allemagne et la France. Et c'est là que le bât blesse. A la Fédération nationale des transports routiers (FNTR), la principale critique est "cette mise en œuvre à la carte. Chaque Etat est libre de l'appliquer". Nicolas Paulissen, le délégué général adjoint de la FNTR, s'insurge contre le fait que "l'aérien et le ferroviaire ne soient pas concernés. (l'Usine Nouvelle – 09/06/2011)

2,5 Milliards d'Euros pour les fleuves. La part du fluvial dans le fret doit doubler d'ici à 2022 pour répondre à l'objectif du Grenelle de l'environnement. Cette croissance passe notamment par la mise en service du canal Seine-Nord. La réforme « Voies navigables 2013 » doit aboutir à un meilleur taux de service (par exemple, réduire les temps d'attente aux écluses de 10%). Un investissement de 2,5 milliards d'euros est prévu pour moderniser le réseau d'ici à 2018. Mais il n'est pas question, « contrairement aux recommandations, d'abandonner certains canaux », assure Alain Gest, le président de Voies Navigables de France. (l'Usine Nouvelle – 09/06/2011)

Infrastructures de transport soumises à études de dangers : le préfet peut imposer des prescriptions. Un décret, pris en application de la loi Grenelle 2, vient modifier les dispositions du Code de l'environnement relatives aux infrastructures de

stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses soumises à études de dangers. (www.actu-environnement.com – 09/06/2011)

Transalinord s'offre les Transports Quennelle. Transalinord prend pied dans l'hydrocarbure avec le rachat du nordiste Quennelle. Une belle opération de croissance externe puisque Transalinord avale plus gros que lui, ce qui le place à la tête de la première flotte du Nord Pas-de-Calais. (www.wk-transport-logistique.fr – 09/06/2011)

Contargo assure "les deux tiers du trafic fluvial" de la région. Contargo est leader du transport combiné dans la région. "On transporte les deux tiers de tout le trafic fluvial" explique Gilbert Bredel, directeur général de Contargo Container Escaut Service dont le siège est à Prouvy. (La Voix du Nord – 11/06/2011)

Mondial Relay fait partir 180 000 colis par jour. C'est une véritable plateforme de tri. Dans les 10000 mètres carrés du bâtiment basé à Hem dans la ZAC des Quatre-Vents, 550 salariés trient et acheminent des colis pour les enseignes du groupe 3 Suisses et d'autres entreprises. Un nouveau service "C.pour toi" qui permet d'envoyer des colis entre particulier vient d'être proposé. (Nord Eclair – 13/06/2011)

Nouveaux remous autour de l'application de l'éco-taxe poids lourds. Le rapporteur du Conseil d'Etat se prononce pour une annulation de la décision du tribunal administratif de Cergy Pontoise à l'encontre de la société Autostrade. Cette société a été initialement retenue dans un appel d'offres pour la mise en œuvre de la contribution des transporteurs en faveur de l'environnement. La décision de l'institution a été mise en délibéré, à une date non précisée. L'éco-taxe poids lourd devrait être mise en place, elle, courant 2012. Elle concernera tous les camions de plus de 3,5 tonnes qui parcourent la France, soit environ 600 000 camions français et 200 000 étrangers. (l'Usine Nouvelle – 15/06/2011)

Ecotaxe poids lourds : le Conseil d'Etat tranche en faveur d'Autostrade. Le contrat pour la mise en œuvre de l'écotaxe poids lourds revient à la société italienne Autostrade. C'est ce que vient de trancher le Conseil d'Etat. Après plusieurs mois de flou sur l'attribution du contrat relatif à la mise en place de l'éco taxe poids lourds, c'est finalement la société italienne Autostrade qui décroche le contrat de treize ans et de deux milliards d'euros. Comme cela a été initialement annoncé en janvier. (l'Usine Nouvelle – 24/06/2011) .../...

L'écotaxe poids lourds dès 2013. (le Figaro – 25/06/2011)

Dunkerque : Delmas succède à Mærsk sur l'Afrique de l'Ouest. Maersk abandonne l'escale dunkerquoise sur la COA et Delmas reprend la main. Sans doute un effet de l'arrivée du groupe CMA-CGM, actionnaire de Delmas, au terminal des Flandres en octobre 2010. (www.wk-transport-logistique.fr – 22/06/2011)

Bruxelles ouvre une enquête sur SeaFrance. La Commission européenne vient d'ouvrir une enquête approfondie sur le plan de recapitalisation de la SNCF pour sa filiale maritime SeaFrance, qui assure la liaison Calais-Douvres. Cette dernière, placée en redressement judiciaire, doit également faire face à la plainte déposée par P&O Ferries pour pratique de tarifs "déraisonnables". (Les Echos – 23/06/2011)

La RT2012 bientôt en ordre de marche. Attendue depuis le Grenelle, la nouvelle réglementation thermique des bâtiments (RT2012) va entrer en vigueur en octobre prochain. Actu-environnement revient sur l'évolution prévue en matière de performance énergétique et sur les incertitudes qui persistent notamment du côté des professionnels. (Dossier complet sur www.actu-environnement.com – 23/06/2011)



ICPE : les projets de textes soumis au CSPRT de juillet en consultation. Les projets de textes qui seront soumis à la prochaine séance du Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques (CSPRT) sont en consultation sur le site du MEDDTL dédié aux installations classées jusqu'au 3 juillet 2011. Ces textes seront discutés par le CSPRT le 5 juillet 2011. (www.actu-environnement.com – 23/05/2011) <http://installationsclassees.ecologie.gouv.fr/>

Désormais réformés, les ports espèrent restaurer leur crédibilité et leur activité. Les 900 grutiers et portiqueurs de Marseille, du Havre ou encore de Rouen sont désormais sous l'autorité d'entreprises privées. (Le Monde – 24/06/2011)

Le grand déménagement en Chine des industries occidentales s'accélère. La production industrielle chinoise a bondi de 40 % depuis 2008, l'Europe et les Etats-Unis accusent une chute de 9 %. Voilà la vraie crise. (le Figaro – 27/06/2011) **ndlr** : une bonne analyse prospective consiste à ne pas se laisser aveugler par cette accélération bien inopportune des délocalisations, et

à anticiper le phénomène opposé que bien des indicateurs pressentent comme imminent.

Les routiers en grève. Les routiers se mobilisent une nouvelle fois pour la pénibilité de leur travail. Source de leur mécontentement : l'âge de leur départ en retraite, repoussé de 55 à 57 ans en vertu d'un accord signé par les patrons et 4 syndicats fin mai. Un demi-million de salariés des transports routiers vont rappeler aujourd'hui qu'ils sont contre. Perturbations en vue sur les routes de l'Hexagone. N'ayant pas obtenu gain de cause, la CGT et FO ont appelé les 630 000 salariés du transport routier à faire grève depuis dimanche minuit. (L'Usine Nouvelle – 27/06/2011)

La SNCF fait le pari d'une société de livraisons vertes. La SNCF et Géodis, sa filiale logistique, viennent de lancer une société de livraisons vertes, baptisée Distripolis. Cette société, qui dispose de huit bases logistiques réparties dans Paris, est composée d'une flotte de véhicules électriques. Outre un maillage serré, la société s'est dotée d'un système informatique lui permettant d'optimiser au maximum ses tournées. Limitée à la région parisienne, Distripolis devrait se développer dans les grandes villes françaises dans les cinq ans à venir. (la Tribune – 28/06/2011)

Mory placé en redressement judiciaire, les repreneurs se positionnent. Le spécialiste de la messagerie, le groupe Mory, vient d'être placé en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Bobigny. Cette décision concerne 28 des 70 sociétés du groupe. Ce dernier a six mois pour trouver un repreneur. (les Echos – 28/06/2011)

Le port du Havre compte doubler le trafic de son terminal roulier. Le port du Havre (Seine-Maritime) lance avec différents partenaires son projet Roro Max. Objectif : doubler le trafic du terminal roulier pour atteindre 500 000 véhicules neufs traités à l'horizon 2015. Ce projet pourrait permettre la création de 150 emplois sur le port et de 300 autres dans la filière logistique régionale. D'ici là, la superficie du terminal (70 ha), va être augmentée de 30 hectares... (L'Usine Nouvelle – 30/06/2011)

Calais SeaFrance : Vers un nouveau plan d'économies ? La direction de SeaFrance estime impératif ce nouveau plan, suite aux doutes sérieux émis la semaine dernière par la Commission européenne sur la viabilité de la compagnie. (la Voix du Nord – 01/07/2011)

Le gouvernement créé une Agence nationale des voies navigables. Le gouvernement vient de créer une Agence nationale des voies navigables,

regroupant les services de l'Etat et l'établissement public des Voies Navigables de France (VNF). Cette agence regroupera les 400 salariés de Voies Navigables de France (VNF) et les 4 000 agents des services navigation de l'Etat. (les Echos – 04/07/2011)

Ressources



L'Aslog propose en libre téléchargement un **Guide Pratique du Transport Multimodal : Franchir le pas vers le report modal.**

http://www.aslog.fr/fr/ACTU_historique.php?niv2=26&id_actu=561



www.transportmarketmonitor.com : Septième édition de l'Indicateur « Transporeon – Capgemini Consulting » du Marché du Transport (Transport Market Monitor) est dédiée à l'évolution des taux du transport européen en étudiant les chiffres du premier trimestre de 2011.

Agenda

Grace a des outils innovants, comment mieux tracer et bien sécuriser sa logistique ? Les 3 conférences initialement prévues fin Juin, sont reprogrammées le **06 Septembre 17h Euralogistic 1 - Delta 3 – Dourges**
Infos sur : www.nord-logistique.com



Next
**Marco Polo
Info Day**
Brussels,
13 Septembre 2011



<http://ec.europa.eu/transport/marcopolo/>
http://ec.europa.eu/transport/marcopolo/events/european-info-day-2011_en.htm

ndlr : Vous avez un projet de transfert modal, vous voulez monter un dossier ... Pour toute information complémentaire sur le programme européen « Marco Polo », pour une assistance, n'hésitez pas à contacter Philippe Cattelain contact@caplog.fr